



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3004
27 février 2026
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Après la mort d'un militant d'extrême droite

Une campagne réactionnaire



Minute de silence pour Deranque à l'Assemblée nationale.



Salut nazi dans la manifestation
d'extrême droite à Lyon.



Permanence de LFI saccagée.

Municipales

Votez pour les listes de Lutte ouvrière



Leur société

- La manifestation de Lyon : l'extrême droite telle qu'elle est 3
- Antisémitisme : Macron et l'art de la falsification 3
- Fraude sociale : la paille, la poutre et Lecornu 5
- Chômeurs : « garde-à-vous ! » 5
- Impôts : les mensonges d'une ministre 5
- Manifestons le 8 mars 5
- Salon de l'Agriculture : l'arbre qui cache la forêt 6
- Vidéosurveillance : en tout cas, ça rapporte 6
- PFAS dans l'eau : les pollueurs ne sont pas les payeurs 6
- Orion - Loire-Atlantique : la guerre qu'ils préparent 6
- Fin de vie : droit individuel et différences de classes 7
- Fauteuils roulants : des annonces sans moyens 7
- Scaf : chronique d'une mort annoncée 7
- Parcoursup : gérer la pénurie 12
- Un prisonnier kanak mort oublié dans sa cellule 12
- Une « formations à la paix »... qui glorifie la guerre 12
- Ruptures conventionnelles : le patronat à l'offensive 16
- Bourse : gouffre à capitaux 16

Municipales 2026

- Votez pour les listes de Lutte ouvrière et Combat ouvrier ! 4
- Dominique Clergue à Montargis 4
- Marie-Agnès Castrot à Pointe-à-Pitre 4
- Meetings et réunions publiques 4

Dans le monde

- Ukraine-Russie : quatre ans d'une guerre fratricide 8
- Conseil de la paix : brigandage à la Trump 9
- Iran : la révolte n'est pas morte ! 9
- Argentine : face aux attaques de Milei 10
- États-Unis : la population paie la guerre commerciale 10
- Migrants : l'UE dans les pas de Trump 16

Il y a 110 ans

- 1916 : la boucherie de Verdun 11

Dans les entreprises

- Forfait hospitalier 13
- Retraites complémentaires 13
- Profits en hausse, salaires en baisse 13
- Échos des entreprises 13
- Renault 14
- Cenexi - Fontenay-sous-Bois 14
- La Poste 14
- Safran 15
- TISSE - Centre Essonne 15

Agenda

- Fêtes régionales 3

Une campagne infecte en faveur de l'extrême droite

Le décès du militant royaliste et identitaire, Quentin Deranque, frappé à mort au cours d'une rixe opposant son groupe d'ultradroite à des « antifas », donne lieu à une campagne réactionnaire aussi écœurante que dangereuse.

Une véritable meute réunissant le Rassemblement national, la droite, le gouvernement, une partie du Parti socialiste et la plupart des médias s'est lancée aux trousses de La France insoumise sous le prétexte qu'elle compte dans ses rangs le fondateur de la Jeune garde dont deux ex-membres sont mis en cause.

Alors que LFI, les « antifas » et l'extrême gauche sont accusés d'avoir une responsabilité morale dans la mort du jeune identitaire et de propager la violence en politique, on assiste au blanchiment du RN, réhabilité dans le camp des démocrates et des républicains, et à la banalisation des idées d'extrême droite. Même les références à Hitler et à Pétain, le chef de la collaboration avec l'Allemagne nazie, sont revenues à la mode.

Martine Vassal, candidate de droite à la mairie de Marseille, a repris la devise pétainiste « Travail, famille, patrie ». En voulant hurler plus fort que les autres loups, la macroniste Aurore Bergé a taxé LFI de « parti anti-France ». C'est ainsi que Pétain qualifiait les communistes et les Juifs qu'il faisait arrêter et condamner à une mort certaine lors de la Deuxième Guerre mondiale.

L'Assemblée nationale a fait une minute de silence pour Quentin Deranque, dont on sait qu'il était venu appuyer des militantes d'extrême droite décidées à perturber une conférence sur la Palestine. Mais combien de victimes tuées par des racistes n'ont même pas droit à une information au journal télévisé ? Et, bien des fois, comme pour le meurtre de Djamel Bendjaballah à Dunkerque en 2024, le caractère raciste du crime n'est même pas reconnu !

Le ministre de l'Intérieur, prompt à interdire des rassemblements de solidarité avec la Palestine, a aussi autorisé l'ultradroite à rendre hommage à son nouveau martyr. Les nervis spécialisés dans la chasse aux travailleurs immigrés, aux militants de gauche, aux homosexuels et aux musulmans ont ainsi pu tranquillement défilé samedi après-midi dans les rues de Lyon. Après avoir passé la semaine à taguer et vandaliser des locaux de la gauche et de certains syndicats, ils se sont montrés avec leurs chants et leurs saluts nazis.



Derrière tout cela, il y a de sordides calculs politiques. Pour le gouvernement, il s'agit d'isoler Mélenchon du reste de la gauche pour neutraliser un concurrent important à la présidentielle de 2027. Quant à la droite, elle vient de trouver un super prétexte pour s'allier avec l'extrême droite dans un front républicain inversé destiné à marginaliser LFI.

Cette campagne nous mène droit à un gouvernement du genre de celui de Trump, encore plus violemment hostile aux travailleurs, aux pauvres, aux immigrés, encore plus dévoué aux seuls milliardaires. Alors, il ne faut pas marcher !

Puisqu'il est question de violence, parlons de celle, véritable, qui ravage la société, la violence des guerres et des bombes.

Tous ceux qui se disent effarés par la brutalisation du débat politique y sont-ils opposés ? Pas du tout, ils ont soutenu cette violence-là. Ils ont



Rassemblement de néofascistes à Paris en octobre 2025.

même combattu ceux qui la qualifiaient, pour Gaza, de génocide, comme si 70 000 hommes, femmes, enfants, ensevelis sous des tonnes de bombes, ce n'était pas assez ! Chaque jour qui passe, ces « non-violents » nous expliquent qu'il faut se préparer à faire la guerre et à mourir pour la patrie, comme les Ukrainiens. Mais ce genre de massacre organisé par l'État et l'armée n'est jamais considéré comme de la violence.

De même, pour eux, la guerre sociale que les capitalistes nous mènent n'est pas de la violence. Mais alors, qu'est-ce que l'exploitation quotidienne avec son cortège de souffrances, de blessures et de maladies et ses 1000 morts au travail par an ?

Les bas salaires, la précarité et les licenciements sont autant de violences imposées à des millions de femmes et d'hommes. Et quand il arrive aux travailleurs de se révolter et de manifester, c'est encore par de la violence qu'ils sont reçus, comme cela a été le cas avec les gilets jaunes.

Alors, ne nous laissons pas intimider par cette campagne ! Les travailleurs révoltés contre l'ordre social actuel ont raison de le dénoncer et de s'inquiéter de son évolution de plus en plus raciste et réactionnaire. Car la solution ne viendra pas du panier de crabes politicien, mais des travailleurs eux-mêmes, de leur capacité à s'unir et à reconnaître dans leurs camarades de travail, quelles que soient leur origine, leur couleur de peau ou leurs croyances, des camarades d'exploitation et de combat.

Nathalie Arthaud

La manifestation de Lyon : l'extrême droite telle qu'elle est

Samedi 21 février, sous prétexte de rendre hommage à Quentin Deranque, militant identitaire tué au cours d'une rixe avec des « antifas », un peu plus de 3000 personnes, venues de toutes les chapelles de l'extrême droite, ont défilé dans les rues de Lyon.

Malgré le soin pris par les organisatrices – des militantes anti-avortement dont l'une est la compagne du chef du groupe néonazi *Lyon populaire* dissous en juin 2025 – pour donner une image respectable de leurs troupes, leur vrai visage est vite apparu : slogans grossièrement racistes, insultes proférées contre les riverains qui marquaient leur hostilité, saluts hitlériens remarqués malgré le service d'ordre, qui éloignait les journalistes et déployait opportunément des parapluies sous un beau soleil.

Il faut dire que, parmi les responsables du service d'ordre, se trouvaient des personnages aussi pacifistes que Benedetti, ex-chef

du groupuscule pétainiste l'Œuvre française, Gabriac, exclu du RN après un salut nazi, ou encore de Cacqueray, condamné pour avoir tabassé des militants de SOS racisme dans un meeting de Zemmour. Pour ne pas ternir son opération de dédramatisation, Bardella, le président d'un RN dont bien des cadres conservent des liens plus ou moins discrets avec cette mouvance, qui va des catholiques traditionalistes aux néo-nazis en passant par des pétainistes, avait interdit à ses députés et porte-parole de participer à cette manifestation.

Malgré les nombreuses demandes d'interdiction, dont celle du maire de Lyon, le cortège avait été autorisé

par le ministre de l'Intérieur et la préfète. Alors que le gouvernement a plusieurs fois interdit des manifestations de soutien à la Palestine, le ministre s'est dit soucieux de « garantir la liberté d'expression ». Cette manifestation est venue conclure une semaine de campagne politique et médiatique visant à imputer à LFI la responsabilité de la mort du militant identitaire et à blanchir l'extrême droite de toute responsabilité dans les agressions racistes, les saccages de locaux de partis de gauche ou de syndicats, les perturbations de réunions publiques. Il faut pourtant rappeler qu'avant de mourir sous les coups, Quentin Deranque était venu perturber une conférence de la députée européenne LFI Rima Hassan. Et toute la semaine qui a précédé cette manifestation, des locaux de LFI, du PCF, de la CGT ou de Solidaires ont été vandalisés et leurs militants menacés par



Affrontement entre les militants d'extrême droite, armés et cagoulés, et les « antifas », juste avant les coups sur Deranque.

des alertes à la bombe.

Cela n'a pas empêché les dirigeants macronistes, ceux de la droite et de l'extrême droite, de dénoncer la violence en en rendant responsables ceux qu'ils appellent « l'extrême gauche », dans laquelle ils incluent LFI. Au fond, la mort, bien sûr regrettable, de ce militant identitaire a été le prétexte d'une campagne destinée à intégrer le RN dans ce qu'ils appellent « l'arc républicain », c'est-à-dire l'ensemble des partis reconnus aptes à gérer les affaires de la bourgeoisie. Symbole de l'union d'une droite et d'une extrême droite qui se préparent à gouverner ensemble, Laurent Wauquiez, député LR et vice-président

de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avait fait installer un portrait de Deranque sur la façade de l'hôtel de région tandis que Jean-Michel Aulas, candidat à la mairie de Lyon soutenu par la droite et les macronistes, demandait qu'un tel portrait soit placé sur l'hôtel de ville.

Si la démagogie politique et la campagne réactionnaire qui ont déferlé sur les plateaux de télévision n'ont guère eu d'écho au sein des classes populaires, elles ne sont pas sans conséquences car elles encouragent et légitiment les tenants d'une politique raciste et xénophobe, tels ceux qui se sont montrés au grand jour à Lyon.

Xavier Lachau

Fêtes régionales de Lutte ouvrière



Saint-Nazaire

Samedi 28 février de 16 heures à minuit

Alvéole 12 de la base sous-marine

Rouen

Samedi 21 mars à partir de 17 heures

Palais des congrès à Oissel

Débat avec Nathalie Arthaud à 18 h 30

Metz

Dimanche 22 mars à 11 heures

CALP de Plantières - 2A, rue Mgr-Pelt

Débat avec Nathalie Arthaud à 15 heures

Antisémitisme : Macron et l'art de la falsification

Ce n'est pas un hasard si, à la tête du gouvernement Macron-Lecornu, on se répand en déclarations aussi phraseuses qu'hypocrites pour condamner à grand bruit les « nouveaux antisémites » que seraient, indistinctement, ceux qui condamnent la politique du gouvernement israélien et les massacres commis à Gaza.

Entretien donné par Macron à Radio-J le 15 février, discours de Lecornu le 19 au dîner du Crif, le Conseil représentatif des institutions juives de France, ces interventions font écho à la proposition de loi de la députée Caroline Yadan qui, assimilant l'antisémitisme à de l'antisémitisme, vise à faire tomber sous le coup de la loi toute critique de la politique criminelle de Netanyahu. Lecornu promet que cette loi sera examinée en avril. Et Macron a renchéri en proposant une « peine d'inéligibilité obligatoire » pour les élus coupables de propos antisémites et racistes. Ce qui, dans le contexte actuel, menace en fait tous ceux qui prennent position contre la politique de l'État d'Israël.

Derrière les grandes

déclarations d'amitié et les raisonnements spécieux de Lecornu qui prétend que « soutenir l'État d'Israël, ce n'est pas soutenir un gouvernement », et que ce serait seulement reconnaître « le droit du peuple juif à disposer de lui-même », on retrouve sans gratter profondément le scandaleux amalgame entre l'indignation nécessaire face au massacre infligé à la population de Gaza, et l'antisémitisme, vieux préjugé raciste qui a conduit aux pogromes et aux millions de morts des camps d'extermination.

Cet amalgame n'est pas nouveau. Il vient immédiatement comme une insulte jetée à ceux qui condamnent la politique de guerre aux Palestiniens, menée par les gouvernements israéliens, et particulièrement depuis

l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023. Il a servi à couvrir le soutien de Macron et des siens à un Netanyahu assassin de masse, enchaînant son propre peuple à sa politique criminelle. Et « pour que les choses soient claires » comme disent d'une même voix Macron et Lecornu, il s'agit de blanchir l'image de ce dernier, de faire disparaître les traces du sang des dizaines de milliers de morts de Gaza.

À moins d'un mois des élections municipales, l'équipe gouvernementale a choisi de marquer son soutien aux dirigeants réactionnaires du Crif, comme si ces derniers avaient le droit de se dire les représentants de tous ceux qui, tout en se définissant comme Juifs, rejettent la politique de Netanyahu. Ce faisant, Macron et ses partisans ne font que renforcer les préjugés racistes et antisémites, et contribuent tranquillement à alimenter la propagande de l'extrême droite.

Viviane Lafont

Votez pour les listes de Lutte ouvrière et Combat ouvrier !

266 listes Lutte ouvrière – Le camp des travailleurs, seront présentes aux élections municipales des 15 et 22 mars. En Guadeloupe et en Martinique, il y aura six listes de Combat ouvrier.

Ces listes permettront de faire entendre l'opposition ouvrière à la dictature du patronat, à la dégradation de ses conditions d'existence et à la marche à la guerre.

Malgré la représentation tronquée et non proportionnelle, il sera même, dans certains cas, possible d'envoyer des communistes

internationalistes au conseil municipal. Quel sera leur politique et leur rôle ?

Les municipalités n'ont absolument pas le pouvoir de changer la société et la vie des travailleurs. Le véritable pouvoir se situe dans les conseils d'administration des groupes capitalistes. Ce sont eux qui décident des

prix, des salaires, des emplois, du maintien ou de la liquidation d'une entreprise sans devoir rendre aucun compte à la population, en fonction du sacro-saint profit.

Les communes, de plus, sont asphyxiées par la baisse des dotations de l'État alors que la construction ou l'entretien d'écoles, de routes, de logements, sont laissées à leur charge. Elles sont rançonnées par les grands

groupes de travaux publics et les banques.

Mais ce que ni la loi ni le budget municipal ne permettent, la mobilisation des travailleurs, des habitants peut l'imposer. Alors l'action municipale d'élus de Lutte ouvrière sera de se mettre, sur toutes les questions, au service des intérêts de la population laborieuse. Ils pourront mettre au grand jour les petites et grandes combines pesant sur le dos

des travailleurs de la commune – à commencer par ceux de la municipalité – et des habitants des quartiers populaires. En agissant, main dans la main, avec les travailleurs des entreprises et leurs syndicats, les associations de locataires, d'usagers, de sans-logis, de sans-papiers, ils pourront être le haut-parleur et le point d'appui de tous les luttes.

Christian Bernac

Dominique Clergue à Montargis

Je me présente à Montargis, dans le Loiret, où je conduis la liste Lutte Ouvrière. J'ai grandi dans un milieu populaire à Saint-Malo. Très tôt, j'ai été révoltée par l'injustice sociale. À 14 ans, collégienne, alors que je travaillais toutes les vacances scolaires comme domestique dans le manoir d'une famille bourgeoise, les inégalités m'ont sauté aux yeux. J'ai ensuite enchaîné les emplois d'été dans la restauration.

En 1980, à Rennes, la rencontre d'une militante de Lutte ouvrière m'a permis de mettre des idées politiques sur ma révolte. Je venais d'avoir mon bac, pressée d'entrer dans la vie active pour être indépendante. J'ai travaillé en intérim comme ouvrière dans le nettoyage, dans une chocolaterie, sur ligne dans une usine de cosmétique, dans une fonderie d'aluminium... Le travail était dur, surtout en horaires d'équipe. J'ai travaillé à moins de 0° dans un abattoir, et à plus de 40° l'été à l'usine Hutchinson où je



suis restée 32 ans, jusqu'à la retraite.

Partout, j'ai milité pour que les travailleurs ne se résignent pas aux cadences toujours plus intenses, aux bas salaires, aux licenciements, pour qu'ils réagissent collectivement et élèvent leur conscience. Dans les grèves, j'ai vu que les divisions entretenues par les patrons et les politiciens tombaient. Hommes ou femmes, français ou immigrés, embauchés ou intérimaires, c'est alors tous les travailleurs qui relèvent la tête. Tout cela m'a conforté dans mes idées communistes révolutionnaires.

Dans cette élection, j'affirme qu'il nous faudra renverser ce système capitaliste qui nous conduit à la guerre.

Marie-Agnès Castrot à Pointe-à-Pitre

Je conduis la liste de Combat ouvrier à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. J'ai 63 ans, je suis née à Paris et je suis la benjamine d'une famille de cinq enfants. Mes parents ont quitté la Guadeloupe dans les années 1950, un peu avant le Bumidom, pour trouver du travail en région parisienne. Ils travaillaient tous deux, comme la majorité des Antillais, dans la fonction publique, ma mère étant agent hospitalier. Elle travaillait de nuit et je l'ai vue assumer pendant plusieurs années le rôle de mon père absent, en effectuant une triple journée.

J'ai été bercée par le « roman familial » de deux familles de militants. Mon grand-père paternel docteur syndiqué à la CGT sur le port de Basse-Terre, côtoyait le Parti communiste. Mon grand-père maternel était engagé en politique à

Marie-Galante et mon oncle, jeune étudiant militant dans le groupe « La Vérité », a été grièvement blessé pendant les événements de mai 1967.

Élevée dans le 94, très jeune j'ai été révoltée par les injustices et le racisme que nous subissions du fait de notre couleur de peau. Plus tard, lycéenne en Guadeloupe, j'ai de nouveau été confrontée au racisme de jeunes Blancs qui l'avaient déclaré publiquement en l'écrivant sur leurs chaussures. Choquée et une fois de plus révoltée, je pris part à la protestation des jeunes qui s'ensuivit. Cette mobilisation m'a conduite à militer à Combat ouvrier, non seulement contre le racisme mais aussi contre toutes les tares de la société capitaliste.

Je suis employée de France Travail depuis 1992, je côtoie des travailleurs privés d'emploi qui ont de plus



en plus de difficulté à vivre. Dans les grèves comme dans les autres bagarres, il s'agit toujours pour moi de faire grandir parmi les travailleurs la conscience que, d'une part, les reculs que nous subissons ne sont pas dus au hasard mais à la guerre de classe acharnée que nous mène le grand patronat. Et que d'autre part, si nous, travailleurs, faisons tout fonctionner dans cette société, nous pouvons aussi la diriger.

Réunions publiques avec les têtes de liste

Vendredi 27 février

- **Les Ponts-de-Cé** à 18h
Salle de la Chesnaie
- **Montargis** à 18h
Salle 16, rue Carnot
- **Arras** à 18h30
Salle des Bonnettes
- **Strasbourg** à 18h30
Maison des associations

Samedi 28 février

- **Vernon** à 14h
Campus des associations
- **Aubervilliers** à 15h
Maison des services Mahsa Amini
- **La Courneuve** à 15h
Salle Philippe Roux
- **Metz** à 16h
Résidence Pilâtre-de-Rozier
- **Creil** à 16h30
Centre des rencontres

- **Orléans** à 16h
Salle des Chats-Ferrés
- **Colomiers** à 17h
Espace associatif, place du Cantal

Lundi 2 mars

- **Rives** à 18h – Centre social maison de l'Orgère
- **Vif** à 18h – Salle Vercors
- **Tours** à 18h30
Centre de vie Sanitas
- **Pau** à 19h – Salle Paul Doumer
- **Rennes** à 19h – Maison de Quartier de Villejean

Jeudi 5 mars

- **La Rochelle** à 18h
Salle Amos Barbot
- **Vesoul** à 18h
Salle des Associations

- **Vitry-le-François** à 18h30
Espace Paul Bert
- **Angers** à 20h30
Salle du Doyenné

Vendredi 6 mars

- **Audincourt** à 17h30
Ancienne mairie
- **Fougères** à 18h
Maison de quartier des Cotterêts
- **Saint-Quentin** à 18h
Salle Saint-Martin
- **Calais** à 18h30
Maison des Associations
- **Clermont-Ferrand** à 18h30
Salle Abbé-Prévost
- **Dunkerque** à 18h30
Centre Jean Cocteau à Saint-Pol-sur-Mer

Meetings avec Nathalie Arthaud

Lille

Mardi 3 mars à 19h
Salle du Gymnase

Lyon – Villeurbanne

Jeudi 5 mars à 19h
CCVA - 234, cours Émile Zola - Villeurbanne

Toulouse

Vendredi 6 mars à 19h
Salle du Sénéchal Métro Capitole

Bordeaux

Samedi 7 mars à 15h
Théâtre Le Trianon

Nantes

Jeudi 12 mars à 19h
Salle Nantes-Erdre



Fraude sociale : la paille, la poutre et Lecornu

Mardi 24 février, le projet de loi de lutte contre les fraudes fiscales et sociales devait être discuté par les députés.

Dans ce projet le gouvernement mélange sciemment des choux et des carottes en comptant ensemble la mère célibataire qui ne déclare pas son compagnon, Bouygues qui, de sous-traitant en sous-traitant, s'exonère de cotisations sociales et l'ensemble de la classe bourgeoise, qui soustrait de 80 à 100 milliards d'euros par an au fisc. Mais si la description de la fraude est floue, les mesures sont limpides.

Concernant les allocataires, le texte prévoit de suspendre les paiements au moindre soupçon, jusqu'à la fin de l'enquête. Il prévoit aussi de donner des moyens techniques et juridiques supplémentaires aux divers services pour faire naître les soupçons et réaliser les enquêtes. Ce procédé, qui enfonce la tête sous l'eau à bien des familles, rapporterait un à deux milliards d'euros à l'Urssaf. Cet organisme évalue la fraude sociale totale à 14 milliards, dont la moitié provient du travail dissimulé et des cotisations non versées. Une partie, non évaluée, mais certainement importante vient aussi des nouvelles arnaques aux remboursements médicaux, de praticiens peu scrupuleux, voire des centres de santé qui pratiquent l'arrachage de dents en série et le fond d'œil à répétition, puis disparaissent sans laisser d'adresse. Autrement dit, la fraude

sociale est, sans surprise, essentiellement le fait de patrons, depuis les grands capitalistes jusqu'aux petits margoulins.

Le texte gouvernemental prévoit certes qu'une entreprise « où il a été recouru sciemment, directement ou par personne interposée, aux services de celui qui exerce un travail dissimulé » pourra être fermée. Mais, s'il est possible que cela concerne quelques artisans, il est hors de doute que les géants du BTP ne seront pas inquiétés. Ils ne l'ont d'ailleurs pas été lorsque le recours au travail dissimulé a été dénoncé, par exemple, sur le chantier des Jeux Olympiques de Paris.

Couper les vivres à un allocataire est facile, faire payer un gros patron semble impossible. Ainsi la société Uber est poursuivie depuis 2015, puisque ses chauffeurs ne sont pas des entrepreneurs indépendants mais bien des salariés dissimulés pour lesquels le patron n'a cotisé. La justice a tranché en 2020 et estimé que Uber devait 1,2 milliard d'euros à l'Urssaf... qui les attend

toujours.

Le volet sur la fraude fiscale est quant à lui risible, publié la semaine même où le ministère des Finances annonçait que plus de treize mille propriétaires, au capital excédant 1,3 million d'euros, ne payent pas un centime d'impôt. Et encore, ce n'est que du menu fretin comparé aux Arnault, Mulliez, Bolloré et autres grands carnivores à la tête de fortunes bien plus considérables et employant des Mozart de l'optimisation fiscale. Les cent milliards de manque à gagner vont donc croître et embellir en même temps que les fortunes des « optimisés » des beaux quartiers.

Comme on dit au ministère des Finances, il est plus facile de faire passer un chameau par le chas d'une aiguille que de faire entrer un contrôleur fiscal villa Montmorency.

Paul Galois

Les riches ne paient pas d'impôts...



Impôts : les mensonges d'une ministre

D'après les documents rendus publics par le ministère de l'Économie, 18 525 foyers de millionnaires n'ont payé aucun impôt sur le revenu en 2024.

Ces foyers disposent d'un patrimoine immobilier d'au moins 1,3 million d'euros. Si l'on en retranche ceux qui sont décédés ou ont résidé en dehors du pays en cours d'année, leur nombre se réduit à 13 335. Parmi eux, la médaille d'or revient à un foyer au patrimoine immobilier de 142 millions et qui n'a pas payé un seul euro d'impôt sur le revenu ! De

quoi faire réfléchir les dizaines de millions de travailleurs et de retraités qui, eux, peinent à régler leurs factures et à vivre de leur salaire ou de leur pension de retraite, et pour qui cet impôt représente une forte ponction.

Rappelons que, le 14 janvier, la ministre Amélie de Montchalin, nouvellement nommée présidente de la

Cour des comptes et alors ministre des Comptes publics, avait déclaré : « Il n'est pas vrai que des dizaines de milliers de Français fortunés ne paieraient aucun impôt sur le revenu. Il n'y a pas de document à Bercy qui le montrerait. » Flagrant délit de mensonge !

Ces révélations n'ont cependant rien d'étonnant. Ces millionnaires ont été légalement exonérés de l'impôt sur le revenu grâce à des niches fiscales conçues à cet effet.

Manifestons le 8 mars !

Le 8 mars est une journée internationale de lutte pour les droits des femmes, lancée il y a plus d'un siècle à l'initiative du mouvement ouvrier socialiste.

Elle est aujourd'hui l'occasion de dénoncer non seulement les injustices faites à la moitié de l'humanité, mais le sort tragique que la société capitaliste réserve, trop

souvent, aux femmes. Sans parler des combats courageux qu'elles mènent en Iran ou en Afghanistan, il n'est que de citer les 163 féminicides commis, ici en France, en 2025.

Des manifestations seront organisées dans le pays ce jour-là. À Paris, elle partira à 14 heures de Stalingrad. Lutte ouvrière y sera présente.

Chômeurs : "garde-à-vous !"

Le ministre du Travail Farandou a nommé la générale Dominique Vitte à la tête de la « force spéciale » qu'il a créée au sein de France Travail pour accélérer les recrutements dans le secteur militaire.

Cette galonnée est une retraitée de l'armée de Terre, où elle a passé 38 ans – car, pour les militaires, la retraite arrive plus tôt que pour le commun des mortels. Elle sera officiellement chargée d'aider les entreprises du secteur à trouver les milliers de salariés dont ils ont besoin pour répondre à l'augmentation des commandes de matériel militaire.

« Quoi de mieux qu'un militaire pour parler aux militaires ? », avait déclaré le ministre Farandou lors de la création de la force spéciale. Surtout, quoi de mieux qu'une générale habituée à faire marcher des soldats au pas pour mettre la pression sur les chômeurs qui ne seraient pas enthousiastes à l'idée de s'embaucher dans ce secteur ?

Claire Dunois



Manifestation contre le chômage en 2019 à Paris.

Cela nécessite seulement des services comptables et juridiques spécialisés dans l'optimisation fiscale et qui ont l'embarras du choix : plus-values immobilières, dividendes capitalisés des plans d'épargne en actions, crédits ou réductions d'impôt, revenus exonérés et donc hors calcul du revenu fiscal de référence, etc. Au total, ces possibilités d'exonérations occupent vingt-deux pages de la liste officielle dressée par Bercy ! Ce qu'avoue sans honte

le président PS de la commission des Finances : « Et encore, on ne parle ici que des foyers qui disposent d'un patrimoine immobilier qui les place dans les 0,5 % les plus riches. Si l'on incluait le reste du patrimoine, dont les actions, le phénomène serait encore plus marqué. »

« L'impôt (ne) saigne (que) le malheureux » comme le dit *L'Internationale* : et il est légalement conçu pour le faire.

Marlène Stanis

Salon de l'agriculture : l'arbre qui cache la forêt

Le Salon de l'agriculture, qui a ouvert ses portes samedi 21 février à Paris, est un moment privilégié pour la communication : entreprises et politiciens s'y bousculent pour défendre le « monde agricole ».

Tandis que Macron s'exasiait devant les brebis – faute des traditionnelles vaches – la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, exaltait, avec des trémolos dans la voix, « l'âme paysanne » immortelle, un pays « de champions de l'agroalimentaire ». Côté entreprises, Sodexo, multinationale française de la restauration collective, et McDonald's ont tous deux affirmé soutenir l'agriculture française en achetant « local ». Tous se penchent avec sollicitude sur le monde agricole qui serait menacé par la mondialisation et la

concurrence étrangère.

Et tous passent sous silence le fait que la France reste la première puissance agricole européenne, en production comme en surface de terres cultivées. Et si le nombre d'exploitations a effectivement diminué ces dernières années – moins 100 000 entre 2010 et 2020 – ce n'est pas parce que les petites auraient disparu : elles ont été absorbées par les plus grandes. La surface moyenne d'exploitation ne cesse d'augmenter, et les terres se concentrent entre quelques mains. Ce n'est pas la mondialisation qui

étouffe les petites exploitations, c'est l'agriculture capitaliste, organisée de plus en plus en véritables holdings financières qui contrôlent des centaines, voire des milliers d'hectares de terres agricoles. Auchan (qui appartient à la famille Mulliez) est propriétaire de 800 hectares, et Castel Frères (dont le propriétaire, Pierre Castel, est une des grandes fortunes françaises) concentre 1 400 hectares de vignobles.

L'opération communication du Salon de l'agriculture passe largement sous silence cette réalité, de même que ne sont jamais évoqués les 250 000 ouvriers agricoles sans lesquels toute cette richesse resterait en

jachère. Les petits paysans servent à cacher les gros entrepreneurs agricoles, comme les petits patrons n'ont rien à voir avec les

industriels qui tiennent l'économie du pays et qui raflent toutes les aides financières.

Camille Paglieri

Vidéosurveillance : en tout cas, ça rapporte

La vidéosurveillance dans les municipalités est présentée comme une solution incontournable pour lutter contre la délinquance. Mais rares ont été les études sur l'efficacité de ces dispositifs et encore plus leur publicité.

Il y a six ans, la Cour des comptes avait écrit dans un rapport : « Aucune corrélation globale n'a été relevée entre l'existence de dispositifs de vidéoprotection et le niveau de délinquance commise sur la voie publique ou encore les taux d'élucidation ». Une autre étude effectuée un an plus tard auprès de 2 000

municipalités, étude commanditée par la gendarmerie elle-même, concluait dans le même sens : du point de vue du nombre des affaires de police résolues, aucune différence n'avait été notée entre les communes équipées de vidéosurveillance et celles qui ne l'étaient pas.

Mais cela n'empêche pas

police et gendarmerie de continuer de faire pression sur les maires. En 2021, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) expliquait dans un rapport que : « Les forces de l'ordre (police ou gendarmerie selon la zone de compétence) mettent en avant auprès des maires l'aide que leur procurent les caméras » et ces maires sont « incités, voire sommés d'agir par les forces de police ou de gendarmerie locale qui promeuvent ces solutions ». Très récemment, des journalistes faisant un reportage sur le

sujet ont encore tenté d'obtenir des précisions ou des chiffres auprès de la gendarmerie nationale qui a refusé de répondre.

Qui paye ces dispositifs ? Évidemment les municipalités, donc les contribuables. Et il ne s'agit pas de sommes dérisoires. C'est au moins plusieurs centaines de milliers d'euros pour une commune de quelques milliers d'habitants. Cela fait bien sûr les affaires des lobbies de la vidéosurveillance qui, élections municipales obligent, ont même sorti un livre blanc

pour les futurs maires où ils expliquent comment répondre aux questions sur le coût.

Sur l'insécurité, comme sur les autres sujets qui touchent à la vie quotidienne des couches populaires, bien des choses sont opaques. Et cette opacité, même à l'échelle d'une petite municipalité, permet de manipuler les populations et leur faire admettre des dépenses et des mesures qui ne sont pas nécessairement dans leur intérêt, loin de là.

Pierre Royan.

PFAS dans l'eau : les pollueurs ne sont pas les payeurs

Deux cents riverains de la vallée de la chimie, au sud de Lyon, ont assigné en justice, fin janvier, Arkema et Daikin Chemical, pour avoir rejeté massivement des PFAS, ces polluants éternels.

Ces riverains réclament plus de 36 millions d'euros d'indemnités au nom de l'application du principe pollueur-payeur. Pendant des années, ces deux industriels ont empoisonné une vaste zone du sud-ouest de Lyon, en déversant chaque année plusieurs tonnes de ces produits dans le Rhône qui coule à proximité. Ces PFAS s'accumulent dans les sols, les plantes et les êtres vivants. Ils rendent les produits des

jardins voisins, ainsi que les œufs, impropres à la consommation. Ils polluent les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Pour faire face à ce poison qui menace la santé de quelque 170 000 habitants, il serait vital et urgent de réaliser des travaux dans les stations qui alimentent cette zone en eau potable. Ainsi, pour garantir l'absence de PFAS, le Syndicat des eaux a fait installer par

Suez un nouveau système de filtration au charbon actif présenté comme très performant. Mais ce système coûte très cher, plus de 4 millions d'euros, et ce ne sont ni Arkema ni Daikin qui vont payer le surcoût, mais bien la collectivité et les consommateurs. Chaque ménage devra ainsi payer au minimum 50 euros de plus par an sur sa facture d'eau.

Telle est l'application réelle du principe « pollueur-payeur »... quand ce sont les pollueurs qui s'en chargent.

Xavier Lachau

Orion – Loire-Atlantique : la guerre qu'ils préparent

Dans le cadre d'une opération de propagande, des manœuvres, baptisées Orion 26, ont concerné Saint-Nazaire et la région.

Alors qu'à Saint-Nazaire les urgences des hôpitaux saturent, faute de moyens et de personnel en nombre suffisant, l'hôpital de 750 m² carrés du porte-hélicoptères Tonnerre comprend une soixantaine de lits et il disposait jeudi 19 février de trente soignants pour

la démonstration. Cherchez l'erreur !

Des flots d'euros atterrissent sur les comptes des actionnaires de quelques grandes sociétés, comme Thales, Naval Group, Airbus, etc. Ces milliards ne sont nullement destinés à servir la population, mais à préparer une guerre qui se fera à ses dépens, voire au risque de sa vie, pour défendre des intérêts qui ne sont pas les siens.

Correspondant Lo

Fin de vie : **droit individuel et différences de classe**

Mardi 24 février, les députés devaient, une fois de plus, voter un projet de loi sur le droit au suicide assisté, pour certains malades et dans certaines conditions.

En toute logique, le texte contient également la possibilité que la famille et l'équipe soignante décident d'aider à mourir un patient inconscient ou hors d'état de choisir.

Cette question de la fin de vie, posée individuellement depuis la nuit des temps, est devenue un problème social en raison des progrès de la médecine. Il existe ainsi, depuis 1999, une médecine de soins palliatifs qui, lorsqu'on sait qu'on ne peut plus améliorer l'état du patient, tente, à tout le moins, de diminuer ses souffrances et de le conduire dignement vers la fin. La question se pose donc alors, forcément, du passage du palliatif à l'aide à mourir. Elle a été posée concrètement, de

nombreuses fois, par les familles de malades maintenus des mois durant dans le coma, sans espoir d'en revenir. Certaines familles se sont battues pour qu'on arrête les soins, d'autres, bien moins souvent, ont voulu qu'on les poursuive contre vents, marées, médecins et mêmes juges.

À part quelques fanatiques religieux, de toutes obédiences, l'écrasante majorité de la population considère que l'acharnement thérapeutique, le maintien en vie d'un mourant, sans aucun espoir d'amélioration et quelles que soient ses souffrances, est une horreur. Et, de fait, 25 années de débats sans conclusion, montrent surtout la puissance des idées réactionnaires, en particulier

catholiques, dont le poids augmente au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie politique et sociale, jusqu'aux évêques et aux patrons de presse de droite extrême, Dassault et Bolloré. C'est uniquement l'influence de cette minorité réactionnaire qui fait qu'on est encore à discuter la loi.

Ces farouches partisans de la vie jusqu'au bout sont, de plus, d'une hypocrisie sans nom. Tout le monde sait, même eux, que les médecins pratiquent déjà, par obligation, l'arrêt de soins. Ainsi, le docteur Peillon a été radié de l'ordre des médecins le 17 février, pour avoir écrit dans un livre et expliqué dans les médias la situation réelle : urgentiste, seul dans son hôpital, il a décidé par exemple de ne pas mettre sous respirateur un patient de 90 ans, grabataire, atteint d'une maladie d'Alzheimer à un stade avancé et souffrant d'une

pneumonie aiguë. Combien de médecins ou d'équipes de soignants sont placés, tous les jours, devant de telles questions ? Et comment y répondre ?

Aujourd'hui, la conduite à adopter dépend moins de la loi que de l'état du patient et des possibilités concrètes. Y a-t-il un lit et un équipement disponibles ? Si le matériel manque, si le personnel est trop peu nombreux ou en cas d'épidémie, comment choisir entre les patients ? En temps normal, il est certainement préférable d'envoyer les malades en fin de vie en unité de soins palliatifs et de les entourer de toute l'attention possible, mais encore faut-il que cette unité existe et soit accessible. Or, sur cette question comme sur d'autres, les pouvoirs publics, depuis 25 ans, ont offert plus de promesses que de crédits. Et les parlementaires qui s'opposent à cette

loi, ainsi il faut le dire que la plupart de ceux qui la soutiennent, ont participé à la réduction continue des budgets de santé publique.

Enfin, dans une société ou tout, y compris l'existence, se mesure en espèces sonnantes, quelle pression s'exercera sur des vieillards, des malades incurables, des personnes souffrant de handicaps ou invalides, sans moyens financiers, pour qu'ils « libèrent » des places ? Reconnaître le droit individuel à mourir dignement apparaît comme une évidence et ceux qui le combattent, comme de fieffés réactionnaires. Mais même s'il finit par être reconnu, ce droit, comme tous ceux attachés à la personne dans une société de classe, s'exercera différemment suivant le montant des revenus et la position sociale.

Paul Galois

Fauteuils roulants : **des annonces sans moyens**

En avril 2023, Macron avait promis le remboursement à 100 % de tous les fauteuils roulants, manuels ou électriques, sans avance de frais et sans reste à charge.

Près de trois ans plus tard, des milliers de personnes sont toujours en attente d'un accord préalable à l'obtention de leur fauteuil. La loi n'est entrée en application que le 1^{er} décembre 2025 et, depuis, le retard dans le traitement des dossiers s'accumule. Il faut parfois des mois pour obtenir un rendez-vous

avec le médecin qui fait la prescription ; puis, si l'on a besoin d'un fauteuil électrique, il faut, depuis la réforme, passer par une équipe constituée d'un ergothérapeute et d'un médecin rééducateur, qui ne sont pas plus nombreux qu'auparavant et croulent sous les demandes. Ensuite, il faut encore que la Sécurité

sociale, qui a reçu un afflux de demandes depuis l'entrée en vigueur de la réforme, traite la demande.

Après ce parcours du combattant, près d'un tiers des demandes d'entente préalables sont refusées et, parmi celles qui ont été acceptées, un quart voient leurs factures rejetées par la Sécurité sociale. La raison est souvent purement administrative, utilisation d'un mauvais code pour référencer le fauteuil ou présentation d'un devis pas assez détaillé.

Ne pas mettre les moyens nécessaires à l'application d'une réforme est évidemment un moyen bien pratique pour l'entraver. Mais le pire est que ce qui a fait réagir la ministre et donc l'État, n'est pas que des milliers des gens n'aient pas les moyens d'obtenir un fauteuil nécessaire à leur mobilité. C'est la mobilisation des organisations patronales du secteur qui trépignent, parce qu'elles aimeraient vendre le maximum de fauteuils roulants aux frais de la Sécurité sociale, et le plus vite possible.

P. R.

SCAF : **chronique d'une mort annoncée**

Lancé en 2017 par Macron et Angela Merkel, le projet d'avion de combat dit européen, le SCAF, est une image concentrée non seulement de l'évolution de la société capitaliste vers la guerre, mais également des rivalités qui l'accompagnent.

La phase 2 du programme, qui devait débuter début 2026, reste à l'arrêt. On ne s'en plaindra pas, mais cela ne coûtera pas moins cher aux populations : au-delà de la prétendue défense européenne revendiquée par la France, l'Allemagne et l'Espagne, les rivalités entre capitalistes rythment les discussions et font patiner le projet.

L'enjeu étant de taille, 100 milliards d'euros à se partager, les actionnaires des entreprises concernées se disputent, avec leurs États comme avocats : Dassault et la France d'un côté, Airbus et l'Allemagne de l'autre, chacun ayant sa flopée d'entreprises sous-traitantes qui revendiquent la part du lion. On

en arrive donc aujourd'hui à deux projets d'avions de guerre, censés faire la paix entre deux puissances capitalistes, qui seront payés par les populations !

Dans chaque État, les syndicats se montrent solidaires des patrons. Chez Dassault, ils ont réclamé la continuation du projet commun... et le leadership de Dassault. De son côté, le syndicat allemand I.G. Metall dit qu'il veut bien travailler avec des entreprises françaises, mais pas avec Dassault !

À l'heure où la guerre est mise à l'honneur et où les conflits se multiplient, on se bouscule pour les profits de l'industrie d'armement.

Michel Cortaud



La maquette du SCAF au Bourget en 2019.



Ukraine-Russie : quatre ans d'une guerre fratricide

L'année écoulée a été la plus meurtrière en Ukraine, depuis ce 24 février 2022 où Poutine lança l'armée russe sur le pays. Et cela bien que, dans le même temps, les États-Unis, la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne aient multiplié les initiatives censées ouvrir la voie à un cessez-le-feu.

Depuis un an les sommets entre Trump et Poutine se succèdent, leurs émissaires semblent ne plus se quitter, en présence parfois de leurs homologues européens et ukrainiens. Mais quelle réalité peut bien avoir le mot paix pour les soldats au front ou pour les populations civiles, cet hiver encore privées de chauffage et d'éclairage, qui vivent dans la hantise des missiles et des drones, toujours plus perfectionnés dans l'art de tuer ?

Les raisons de cette guerre

« L'opération militaire spéciale » du Kremlin n'a pas atteint ses objectifs, se félicite Macron. Certes, Poutine n'a pas réussi à prendre Kiev en trois jours, ni à balayer le gouvernement Zelensky, comme le lui promettaient ses généraux. Et le régime russe apparaît embourbé dans cette guerre, dont les conséquences économiques, démographiques et sociales pèsent de plus en plus lourd sur la société russe, répètent médias et gouvernants occidentaux. Mais cette présentation de la situation masque un fait majeur : depuis l'effondrement de l'Union soviétique, voici 35 ans, les puissances impérialistes, États-Unis en tête, n'ont cessé de chercher à détacher l'Ukraine de la Russie. En lui faisant miroiter sa possible intégration à l'OTAN et à l'Union européenne, ils l'ont utilisée comme un pion destiné à contrer la Russie dans son propre pré carré.

En effet, la guerre de 2022, extension à toute l'Ukraine d'un conflit ayant commencé en 2014 dans l'Est industriel, le Donbass, n'a pas éclaté comme un éclair dans un ciel serein. Elle était inscrite depuis des décennies dans la politique de l'impérialisme visant à affaiblir la Russie, et cela sans prendre de risque, puisque c'étaient l'Ukraine et sa population qui se trouvaient en première ligne.

L'ignorer serait condamner à ne rien comprendre au drame qui se déroule à l'est de l'Europe, selon un scénario que jusqu'au dernier moment la plupart des Russes

et des Ukrainiens jugeaient impossible. Comment deux peuples, qui vivent entremêlés depuis des siècles, qui partagent une même culture, une même histoire, voire une même langue, dont de nombreuses familles ont des membres de part et d'autre d'une frontière qui n'avait jamais vraiment existé, auraient-ils pu se combattre ? Et pour quoi ?

Ceux qui parlent de paix tout en chérissant la guerre

Si les négociateurs du Kremlin sont dépeints comme ne voulant céder sur rien, certains médias ont souligné que, en marge des pourparlers de paix à Genève, en Floride ou à Doha, se négocient des accords économiques bilatéraux massifs entre la Russie et Washington. L'été dernier, à peine Trump avait-il étendu la main sur les « terres rares » d'Ukraine que Poutine lui avait signalé que la Russie en possédait bien plus et qu'elle était prête à conclure des contrats d'exploitation commune avec des firmes américaines. En coulisse du sommet Trump-Poutine en Alaska, le géant pétrolier Exxon n'avait-il pas repris langue avec son partenaire russe pour exploiter des gisements gaziers géants dans l'île de Sakhaline ? Ce n'était que des mises en jambe. Depuis, les négociations tournent autour de l'invitation russe faite aux firmes américaines de coexploiter les richesses en gaz, pétrole, cuivre, titane, nickel, lithium, etc., de l'Arctique, et de lancer des projets communs dans l'aviation et le nucléaire. Selon l'agence économique Bloomberg, ce « paquet » pèserait 12 000 milliards de dollars.

Ce sont des projets, qui restent conditionnés à la levée des sanctions économiques contre la Russie. Mais leur ampleur explique sans doute en bonne part pourquoi Trump fait autant pression sur son « allié » Zelensky pour qu'il accède aux exigences de Moscou. Et aussi, car il n'a pas qu'un fer au feu,



Maisons bombardées par l'armée russe à Kiev, le 22 février 2026.

pourquoi les satellites américains continuent à fournir des renseignements indispensables à l'armée ukrainienne : il ne s'agirait pas de la laisser en tête à tête avec des Européens, alliés mais concurrents des États-Unis.

Pour ce quatrième anniversaire de la guerre, les alliés européens de l'Ukraine l'ont à nouveau assurée de leur soutien contre Moscou, mais sans que cela débouche sur autre chose que l'habituel statu quo quant à un éventuel accord de paix.

6 asse au pactole

Si les Européens ont pris la relève des Américains pour les fournitures d'armes à l'Ukraine, ils sont bien en peine d'assurer sa sécurité face à la Russie, alors qu'ils le clament haut et fort. D'abord, ils n'auraient pas assez de militaires à envoyer sur le terrain, et de surcroît l'Allemagne et la Pologne ne veulent pas en entendre parler. Et puis, finalement, l'actuel statu quo fait bien l'affaire de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne qui sont devenus les principaux pourvoyeurs d'armes de Kiev. Leurs états-majors et leurs industriels de l'armement ont, dans l'Ukraine telle qu'elle est, un terrain d'exercice XXL pour développer leurs engins de mort, pour mettre au point de nouvelles techniques tels les drones. C'est aussi une vitrine géante pour exporter leur

savoir-faire guerrier. Alors pourquoi pousseraient-ils à la conclusion de la paix, quand la guerre réclame toujours plus de chair à canon, donc de canons, drones, etc., made in France ou in Germany ?

Certes, Kiev n'a pas les moyens de poursuivre cette guerre. Mais ses « alliés » se font un plaisir de lui ouvrir une ligne de crédit permanente, via le FMI ou les institutions financières européennes. Personne n'ignore que, de quelque façon que se termine ou pas cette guerre, Kiev ne pourra jamais rembourser ces sommes monstrueuses. Mais, outre que cela fait d'ores et déjà les beaux jours des prêteurs occidentaux – avec la garantie de leurs États – cela place ces mêmes États en meilleure position pour « l'après », quand il s'agira de reconstruire ce pays dévasté. La dernière estimation évalue ce marché à

400 milliards de dollars !

Et dans les milieux patronaux, on ne se cache pas de lorgner ce pactole. Le 30 janvier, une note internationale du Groupe Crédit Agricole, neuvième banque mondiale en termes d'actifs, titrait sans détour : « Renforcer la contribution de l'Ukraine à la croissance du Groupe en Europe. » Nul besoin comme au JT de 20 heures de parler de démocratie, de courage de tout un petit peuple et de valeurs européennes, la note va droit au but : « Notre objectif est d'augmenter notre part de marché dans l'agriculture, le crédit automobile et les technologies de l'information. Et bien sûr, nous souhaitons jouer pleinement notre rôle dans le processus de reconstruction de l'Ukraine. » Se tailler une part d'un gâteau de 400 milliards de dollars, cela motive. « Bien sûr. »

Pierre Laffitte



Plateforme d'exploitation du gisement gazier de Chayvo à Sakhaline.

Conseil de la paix : **brigandage à la Trump**

Trump a inauguré son Conseil de la paix en réunissant jeudi 19 février à Washington des représentants d'une quarantaine de pays.

Officiellement, ce Conseil annoncé après le cessez-le-feu conclu cet automne est censé régler le sort des Palestiniens de Gaza... sans qu'aucun Palestinien ne soit membre de ce conseil. Mais, au-delà, Trump prétend utiliser ce nouvel organisme pour « superviser l'ONU et veiller à son bon fonctionnement ».

Trump prétend-il faire naître une nouvelle instance internationale qui, comme les autres, maltraitera les peuples au nom du droit international ? Pour Gaza, les plans de ce conseil sont clairs sur le fond : il s'agit d'offrir les marchés de la reconstruction aux grands groupes industriels et financiers occidentaux, en faisant payer les populations locales et en puisant dans les richesses pétrolières et gazières de la région. Neuf pays ont annoncé au total 7 milliards de dollars de contribution : l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Koweït, Bahreïn ainsi que le Maroc, l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan et le Kazakhstan. Trump a osé conclure qu'il n'y avait

« rien de moins cher que la paix », expliquant que cette somme ne représentait que « deux semaines de combat », sous-entendu à Gaza.

Pour encadrer cette reconstruction de la région, comprenez cette mise sous tutelle, une base militaire de 5 000 hommes devrait être construite dans le sud de la bande de Gaza. Des sociétés internationales du bâtiment spécialisées dans les zones de guerre auraient déjà visité le site, selon la presse britannique. Les 20 000 hommes intégrant cette force armée sous commandement américain seraient des soldats tunisiens, marocains, albanais, kosovars et kazakhs. L'Indonésie et la Turquie ont aussi proposé de fournir des contingents de plusieurs milliers de militaires.

Ces projets sont pour l'instant totalement virtuels car, malgré le cessez-le-feu officiel, les tirs et les bombardements restent quotidiens dans la bande de Gaza. Quant au seul organisme qui venait réellement en aide aux populations palestiniennes, l'agence mise

en place par l'ONU en 1949, l'UNRWA, elle, est aujourd'hui aux abois à cause des exactions de l'armée israélienne à l'encontre de ses employés et des coupes budgétaires catastrophiques qu'elle subit de la part des États-Unis.

Même s'il ne s'agit pour l'instant que d'annonces, les intentions affichées de ce Conseil de la paix ne sont évidemment pas anodines. Trump a clairement affirmé que ses ambitions ne se limitaient pas à Gaza et qu'il s'agissait, sinon de remplacer l'ONU, en tout cas de la contourner voire de la chapeauter.

L'ONU n'a jamais été une institution défendant de près ou de loin le droit des peuples. Elle a cautionné de très nombreuses guerres des grandes puissances contre des mouvements d'indépendance des pays pauvres. Ses résolutions, en fonction de la situation internationale, peuvent rester parfaitement théoriques, comme toutes celles ayant condamné l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Mais l'ONU a un fonctionnement hérité du passé, des rapports de force entre grandes puissances à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les



ÉYAD BABA AFP

Tentes de réfugiés palestiniens, camp de Bureij, dans la bande de Gaza.

cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Grande-Bretagne, Russie, France et Chine), qui disposent d'un droit de veto, en sont le symbole. Ce droit de veto n'a jamais empêché aucune grande puissance d'agir comme bon lui semblait. La France a mené la guerre d'Algérie, alors que pendant des années elle était mise en cause régulièrement à l'ONU par les États-Unis. Et, aujourd'hui, vu les rapports de force entre grandes puissances, ce poids de la France au sein de l'ONU, par exemple, apparaît absolument exagéré

aux États-Unis.

Trump voudrait sans doute mettre en place un organisme laissant à son pays les mains libres pour l'avenir. Pour l'instant, les membres ayant adhéré à ce Conseil de la paix sont les pays vassaux des États-Unis, comme les monarchies pétrolières du Golfe. Tous sont prêts à légitimer une occupation militaire israélo-américaine des territoires palestiniens dans le plus pur style colonial. A tous points de vue, ce Conseil de la paix sert avant tout à préparer d'autres guerres.

Pierre Royan

Iran : la révolte n'est pas morte !

Samedi 21 février, quarante jours après les massacres des 8 et 9 janvier 2026, des dizaines de milliers d'Iraniens se sont rassemblés dans le pays, en se servant de la tradition de commémoration de la religion musulmane, pour crier à nouveau leur haine de ce régime assassin.

À Téhéran, des milliers d'étudiants sont descendus dans la rue pour crier des slogans contre le régime dictatorial des mollahs, parmi lesquels « Ni monarchie, ni Guide suprême » ou « Pour une personne tuée, mille se relèveront ». Cette fois, les dirigeants de la République islamique n'ont pas osé envoyer leurs tueurs, les gardiens de la révolution, tirer à la mitrailleuse sur cette jeunesse qui relève la tête en s'emparant de cette expression « Même pas peur ! » Les tenants du régime se sont contentés de mobiliser leurs troupes en civil pour tenter, en vain, d'étouffer ce réveil de la révolution.

Partout dans le pays,

comme le rapportait le journaliste iranien de France 24 présent sur place, des rassemblements ont eu lieu dans et autour des cimetières pour honorer les dizaines de milliers de victimes de la furie assassine du régime. La mère d'une des victimes, vêtue des habits de son fils assassiné, a pris la parole pour dire : « Je suis morte avec la mort de mon fils, aussi ils ne peuvent plus me tuer car je suis déjà morte. Il faut continuer le combat par la voie qu'ont ouverte ceux qui ne sont plus là ! »

Les profiteurs du régime, protecteurs d'une classe de riches qui se gavent pendant que l'immense majorité de la population a du mal

à se nourrir, croyaient être en paix, pour un moment, après les dizaines de milliers d'assassinats perpétrés en janvier. Mais le passé a montré, en Iran même, qu'il n'en sera sans doute pas ainsi.

En 1978, le shah d'Iran, le dictateur mis en place par l'impérialisme américain, faisait lui aussi tirer à la mitrailleuse sur les foules qui manifestaient contre son régime de profiteurs. Mais, tous les quarante jours, les masses revenaient, encore plus nombreuses dans la rue, honorer leurs morts et crier leur haine du régime en affrontant la répression. C'est ainsi que cette révolte devint une révolution. Et il fallut que les dirigeants impérialistes décident d'appuyer Khomeiny et de le renvoyer en Iran pour que lui et ses mollahs réussissent à contenir ce mouvement et à le dévoyer, bien loin des espoirs qu'il avait fait naître.

FRANCE 24



Affrontement le 23 février entre manifestants et soutiens du régime iranien à Téhéran.

Aujourd'hui, la classe ouvrière et la jeunesse iraniennes en révolte devront retrouver la voie et les outils qui, en 1917, en Russie ont permis à la révolution prolétarienne non

seulement d'abattre un régime honni mais aussi de tracer la perspective d'un véritable bouleversement dans le pays et dans le monde.

Paul Sorel

Argentine : face aux attaques de Milei

Jeudi 19 février, l'Argentine était à l'arrêt. La grève nationale de 24 heures à laquelle avait appelé la CGT, la quatrième depuis l'arrivée au pouvoir de Milei, a paralysé les transports et l'économie.

Les ports fluviaux et maritimes ont, eux, été à l'arrêt pendant 48 heures. De leur côté, les travailleurs de l'industrie se sont également mobilisés. Ce sont eux qui subissent le plus fortement la récession et les multiples plans de licenciements engendrés par la politique d'austérité de Milei : 200 000 emplois industriels auraient disparu depuis décembre 2023.

L'objet de la grève est la loi dite « de modernisation du travail ». Lancée début décembre peu après la victoire électorale de l'extrême droite gouvernementale, elle a été adoptée à la Chambre des députés dans la matinée du 19 février, grâce à l'apport des voix

de quelques députés de la gauche péroniste.

Une longue liste d'attaques violentes permet de flexibiliser le travail et de faciliter encore plus les licenciements. Les patrons pourront faire varier les horaires quotidiennement, jusqu'à 12 heures par jour, en fonction de leurs commandes. Ils pourront fractionner les congés de chacun de leurs salariés. Les licenciements deviennent quasiment gratuits pour eux. D'une part, les indemnités sont revues à la baisse. D'autre part, un fonds abondé par une partie des cotisations à la Sécurité sociale financera les licenciements.

Enfin, les conventions collectives par branche,



Assemblée de grévistes le 11 décembre dans l'usine de pneumatiques FATE de San Fernando.

intouchées jusque-là, pourront dorénavant être remises en cause et les accords d'entreprise primeront sur les accords de branche.

La loi vise à empêcher les travailleurs de réagir. Les occupations d'usine et piquets de grève seront dorénavant illégaux, les assemblées générales à l'intérieur d'une usine, interdites, sauf accord du patron. Dans les activités dites « essentielles », qui ne sont pas définies clairement, le droit de grève est tout bonnement supprimé.

Un des points forts de

la mobilisation du 19 février était le blocage et la manifestation sur la route panaméricaine. Les manifestants s'étaient rassemblés autour des ouvriers de l'usine de pneumatiques FATE de San Fernando, dans le Grand Buenos Aires. La veille, ceux-ci avaient trouvé les portes closes et appris la fermeture définitive de leur usine par un communiqué de la direction affiché à l'entrée : 920 emplois directs étaient supprimés et près de 2 000 emplois indirects menacés. L'usine,

vieille de 80 ans, fait figure de symbole de l'industrie nationale, un symbole dont se moquent bien Milei et le capitaliste argentin milliardaire qui en est propriétaire : Javier Madanes Quintanilla.

La mobilisation, d'une seule journée, ne pouvait pas faire reculer le gouvernement ni mettre fin aux licenciements. Elle a au moins montré que la classe ouvrière peut se mobiliser pour riposter aux mesures de Milei et du patronat.

Antoine Ferrer

États-Unis : la population paye la guerre commerciale

Le 20 février, six juges sur les neuf que compte la Cour suprême des États-Unis ont déclaré illégaux les droits de douane que Trump a imposés presque au monde entier au cours de l'année 2025, rebattant ainsi certaines cartes de la guerre commerciale internationale.

Le 2 avril 2025, en proclamant le « jour de la libération » de l'économie américaine, le président américain avait imposé par décret des droits de douane visant les pays qui exportent aux États-Unis. Le processus avait été chaotique, fait de menaces et d'accords sous la contrainte,

mais aboutissant à une augmentation importante des droits de douane, assez différente selon les pays.

Oubliant que l'impérialisme américain et ses grandes entreprises imposent leur domination mondiale depuis un siècle, Trump prétendait, qu'avant son règne, les États-Unis se

faisaient « plumer » par le reste du monde. Il se faisait fort, en augmentant les droits de douane, de faire payer ces profiteurs. Or, comme beaucoup l'avaient prédit, le renchérissement des importations a surtout pesé sur les entreprises américaines achetant à l'étranger.

À cette époque le PDG de Learning Resources, importateur et distributeur de jouets éducatifs fabriqués en Chine, avait déclaré : « Quand des droits de douane de 20 % ont été annoncés, j'ai fait un plan pour que l'entreprise survive à une augmentation de 40 %, ce qui était un niveau impensable. Je croyais être très malin. Puis le président a annoncé des taxes à 54 % pour la Chine, qui a fait la même chose à l'encontre des États-Unis. C'est alors qu'il a décrété qu'elles seraient de 145 % ». Il a déposé plainte le 22 avril 2025. Au même moment un importateur de vins et alcools, VOS Selections, faisait de même, représenté par un cabinet d'avocats d'affaires au service des entreprises.

Ces plaintes, qui sont

arrivées dix mois plus tard devant la Cour suprême, arguaient que, puisque les entreprises américaines payaient les 200 milliards de dollars de droits de douane imposés en 2025, il s'agissait donc d'impôts supplémentaires prélevés par l'État américain. Or, selon la Constitution, le droit de lever l'impôt n'appartient pas au président mais au Congrès.

Furieux d'être désavoué par la Cour suprême, Trump a non seulement taxé les juges de déloyauté et d'être au service de l'étranger, mais a dégainé d'autres droits de douane, d'abord de 10 % puis, se ravisant le lendemain, de 15 %, qu'en tant que président il a le pouvoir de décréter pour 150 jours sans demander la permission au Congrès. L'incertitude va donc demeurer quant aux conséquences pour l'économie mondiale de la viabilité ou non des décisions erratiques de Trump.

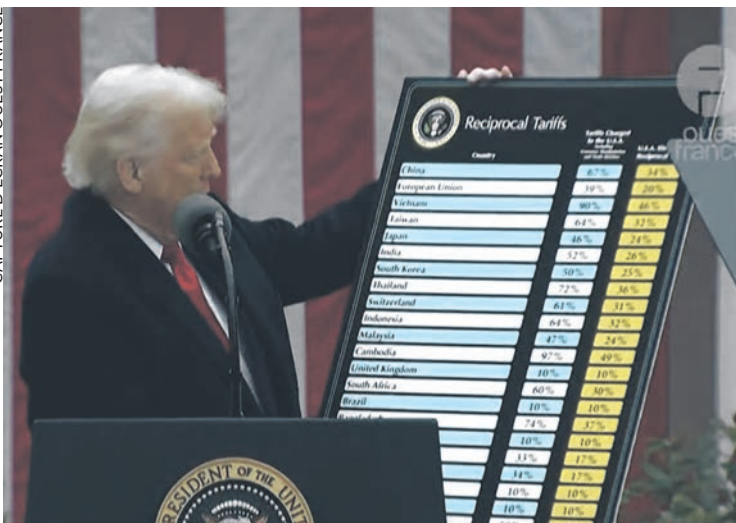
De plus, s'appuyant sur la décision de la Cour suprême, les avocats de milliers de patrons américains

vont à présent inonder les tribunaux de requêtes en remboursement de ces impôts indûment payés depuis des mois. Combien de milliards de dollars, parmi ces 200 perçus par le fisc américain, seront ainsi remboursés, à quelles entreprises et quand ? En tout cas, il est certain que les classes populaires continueront de payer le prix fort de ces taxes. Car si l'État doit maintenant sortir l'argent pour rembourser le patronat, les travailleurs en paieront les conséquences en impôts et en réduction des services publics et des dépenses sociales.

« C'est notre argent, rendez-le nous ! » s'est écrié le PDG de Learning Resources. Mais beaucoup d'importateurs ont évidemment transféré le coût des droits de douane sur les consommateurs en augmentant leurs prix de vente, alimentant l'inflation, qui dévaste le niveau de vie.

Les classes populaires ont donc déjà payé, et risquent de devoir continuer à le faire !

Lucien Détroit



Trump annonce les droits de douanes, le 2 avril 2025.

1916 : la boucherie de Verdun

Il y a 110 ans, le 21 février 1916, commençait la bataille de Verdun. Elle n'allait prendre fin que dix mois plus tard, le 19 décembre, avant de rester l'une des plus meurtrières de la Première Guerre mondiale. À Verdun, plus de 700 000 soldats français et allemands allaient être tués ou blessés.

La lutte féroce pour le partage des colonies et le pillage de la planète débouchait sur une boucherie mondiale. Depuis août 1914, les deux principales puissances coloniales, la France et le Royaume-Uni, alliés à la Russie impériale et autocratique, affrontaient l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Celles-ci avaient été rejointes en octobre par l'Empire ottoman et, en mai 1915, l'Italie s'était jointe au camp anglo-français.

Le 21 février 1916, l'armée allemande lança une attaque d'une très grande violence. On compta une centaine de morts à chaque heure de combat. Un million d'obus furent tirés dès le premier jour. Durant toute la bataille, plus de 60 millions d'obus allaient ravager un petit territoire, une moyenne de six obus au mètre carré. Des villages entiers allaient être rasés.

Un carnage

Henri Laporte¹ raconte dans son journal l'enfer de feu et d'explosions. « Le 13 avril, nous restions six de notre pauvre compagnie, six sur cent trente environ. »

Les soldats durent aussi endurer la boue des tranchées, le froid, le manque de ravitaillement. Dans ses *Carnets de guerre*, le

tonnelier Louis Barthas² décrit l'horreur, « la chair humaine [...] broyée, déchi-quetée ; [...] partout on ne voyait pas de cadavres mais on devinait leur présence, cachés sans doute dans des trous d'obus proches avec un peu de terre dessus, par des relents de chair corrompue ». « L'ouragan passé, nous n'avons retrouvé dans une mare rouge qu'une tête, quelques restes de membres au fond d'un trou d'obus. [...] C'est tout ce qui restait de notre pauvre camarade », relatait un journal des tranchées, *Le Poilu du 37*, en mai 1916. Vu l'intensité des combats, l'état-major français dut décider d'envoyer ses unités à tour de rôle, ce que les soldats appelèrent le tourniquet. Les soldats restaient huit jours au front puis les survivants étaient relevés. Sur environ 90 divisions françaises, 73 passèrent ainsi à Verdun.

Entre février et mars 1916, les troupes allemandes conquièrent quelques kilomètres carrés et quelques forts tels que Douaumont ou Vaux. Puis elles durent s'arrêter. En octobre et novembre de la même année, les troupes françaises, parties à l'offensive, reprirent une partie du territoire perdu. Le bilan au bout de dix mois fut donc nul.

La faillite de l'internationale socialiste

Encore 110 années après, la bataille de Verdun est exaltée, en France, comme la « mère des batailles », ayant montré que les soldats étaient prêts à mourir pour la patrie. La réalité est bien différente.

Au déclenchement de la guerre, deux ans auparavant, en 1914, des millions de travailleurs, de part et d'autre des frontières, étaient regroupés dans des partis socialistes et des syndicats sous la bannière de la Deuxième Internationale qui proclamait que les travailleurs de tous les pays devaient s'unir pour empêcher une telle catastrophe. Le cri de ralliement était alors « Guerre à la guerre ». L'Internationale socialiste avait défini une politique pour la classe ouvrière en cas de guerre. Sur proposition de Rosa Luxemburg et de Lénine, dès 1907, le congrès de Stuttgart avait proclamé : « Au cas où la guerre éclaterait [...], [les travailleurs] ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste. »

Mais en août 1914, la direction de la l'Internationale socialiste se montra incapable de jouer son rôle. Au contraire les deux



Le 50^e bataillon de chasseurs à pied, le 4 octobre 1916.

principaux partis socialistes, en France et en Allemagne, capitulèrent devant leur propre bourgeoisie en votant les crédits de guerre, livrant la classe ouvrière à la caste des généraux et la laissant sans boussole face à la pression patriotique.

La montée du rejet de la guerre

Malgré cela, malgré le désarroi ressenti par des milliers de militants socialistes durant les premiers mois, les idées opposées à la guerre, et la conscience de la responsabilité des gouvernements dans son déclenchement, commencèrent à resurgir et à se diffuser.

« On a envoyé sans raison des hommes mourir ; je reviens de Verdun, le général de la 3^e Armée m'a déclaré que le gouvernement de Verdun nous avait fait attaquer des points sans intérêt et n'avait pas compris les ordres », écrivait dans son journal Abel Ferry, un sous-lieutenant, ancien sous-secrétaire d'État. Ce sentiment de rejet d'une guerre interminable et de généraux envoyant pour rien les soldats à l'abattoir contribua à déclencher parmi les soldats des réactions d'insubordination, ou des désertions auxquelles les états-majors tentèrent de mettre fin par des exécutions pour l'exemple. Un an plus tard, Pétain allait s'illustrer tout particulièrement dans cette répression. Mais les yeux de millions de soldats englués dans la boue des tranchées commençaient à s'ouvrir, d'autant que nombre d'entre eux

avaient été des militants socialistes avant la guerre. En France, la *Chanson de Craonne*, antimilitariste et anticapitaliste, apparue en 1915 et interdite par la hiérarchie militaire, était chantée clandestinement sous le nom de *Chanson de Verdun*. Si elle exprimait le désespoir des soldats, elle témoignait aussi de leur colère et de leur conscience de la véritable nature de cette boucherie dans laquelle les pauvres s'entretenaient pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs. Ainsi dit le dernier refrain : « Ceux qu'ont le pognon, ceux-là reviendront, car c'est pour eux qu'on crève. Mais c'est fini, nous, les troufions, on va se mettre en grève. Ce sera vot'tour messieurs les gros, de monter sur le plateau. Si vous voulez faire la guerre, payez-la de votre peau. »

À l'arrière, dans les usines d'armement, des grèves éclatèrent dès 1916, contre l'énormité des bénéfices de guerre, comme celle déclenchée par les ouvrières de l'usine de Dion à Puteaux en juillet 1916. Puis, en 1917, sur le front, des mutineries éclatèrent. En Russie, la révolte contre la guerre déboucha en février 1917 sur une révolution qui allait ébranler le monde, indiquant à l'humanité la voie pour sortir de la barbarie capitaliste dont Verdun était une illustration.

Malheureusement, plus d'un siècle après, cette barbarie est toujours là et toujours aussi meurtrière.

Aline Retesse

- 1 Henri Laporte, *Journal d'un poilu*.
- 2 Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918.



Près du fort de Douaumont, sur un terrain ravagé par les bombardements.

Parcoursup : gérer la pénurie

Mardi 17 février, un rapport bilan sur la plate-forme Parcoursup a été présenté à la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Créé en 2018, Parcoursup recueille et gère les vœux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des bacheliers. Il était censé favoriser l'égalité de traitement entre les futurs étudiants, alors que le manque de places dans certaines formations incitait les responsables des centres à procéder à des tirages au sort. Huit ans après, les rapporteurs pointent « des inégalités socioculturelles préexistantes que le fonctionnement de Parcoursup contribue à reproduire sans les corriger, voire à aggraver ». En clair, cela revient à dire que les jeunes des milieux populaires ne réussissent pas leurs études dans l'enseignement supérieur. Seuls 40,3 % des bacheliers de 2020 sont parvenus à

obtenir leur diplôme de licence après trois ou quatre ans d'études, un résultat en baisse continue depuis 2018.

De surcroît, Parcoursup est une véritable usine à gaz, opaque, difficile d'accès. Dans les lycées favorisés, les enseignants consacrent beaucoup de temps à conseiller les élèves au moment de formuler leurs choix, ce qui n'est pas le cas dans les établissements des quartiers populaires. Cela n'explique qu'en partie l'échec des jeunes dans l'enseignement supérieur. En fait, depuis des années, le budget des universités stagne voire diminue alors que le nombre d'étudiants augmente. En dix ans, il y a eu 200 000 étudiants en plus et aucune place supplémentaire dans les universités. De ce fait,

nombre de bacheliers sont, au mieux, recalés dans leur choix et obtiennent une formation par défaut, au pire ne trouvent pas de places.

Depuis des années, l'État refuse de compenser les charges supplémentaires des universités : nombre d'entre elles votent des budgets en déficit et par conséquent finissent par supprimer des places pour les étudiants. Ainsi, pour l'année prochaine, 381 places seront supprimées à Lille, 700 à Rouen, environ 600 à Toulouse.

Alors, Parcoursup a bon dos : le véritable problème est que la société ne permet pas à tous les bacheliers de suivre la formation qu'ils désirent, faute d'investissements. Depuis des années l'éducation ne constitue pas une priorité pour les gouvernements, et c'est d'abord la jeunesse des quartiers populaires qui en fait les frais.

Aline Urbain



Manifestation à Avignon le 13 février contre les coupes budgétaires à l'université.



Nos lecteurs écrivent Une "formation à la paix"... qui glorifie la guerre!

Organisée par l'APHG (Association des professeurs d'histoire et de géographie) de Créteil sous l'égide de l'Éducation nationale, la journée Étudier et enseigner la paix s'est tenue le 13 février aux Archives diplomatiques de La Courneuve.

« Découvrir un espace de réflexion sur les valeurs de paix et le combat diplomatique pour la réalisation de cet idéal. » Charmant programme, n'est-ce pas ? Sauf que l'après-midi s'est transformé en traquenard, avec un mot d'ordre implicite : si tu veux la paix, prépare-toi sérieusement à la guerre.

Le sommet de ce grand numéro fut l'entrée en scène, uniforme impeccable et décorations cliquetantes, du général de division Hervé Pierre, chef des officiers généraux, qui nous raconte ses OPEX (Afghanistan, Mali, Centrafrique) comme on expose des trophées. Des missions paraît-il « civilisatrices », dans la pure lignée de ses prédécesseurs coloniaux. S'inspirant d'un certain général Beaufre (obscur théoricien de la « guerre révolutionnaire », concept fumeux forgé dans le sang, de l'Indochine à l'Algérie) le général nous sert sa petite musique selon laquelle paix et guerre se confondent : la vraie paix, paraît-il, serait une guerre bien menée et gagnée !

Tout en jurant la main sur le cœur que la présence de l'Armée auprès des enseignants et des élèves n'avait

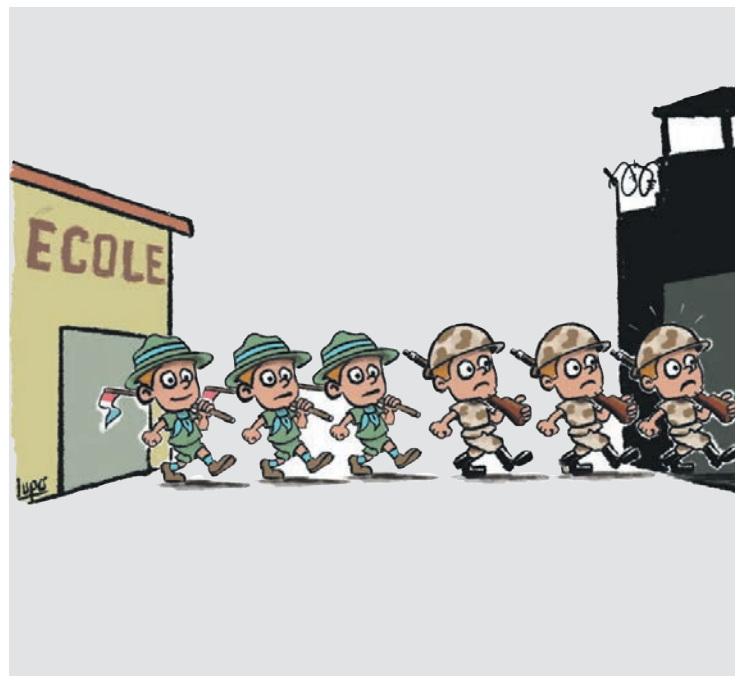
rien à voir avec le recrutement, il avoua vouloir « transformer la vision » des jeunes sur l'institution militaire. Traduction : banaliser l'idée que la guerre fait partie du paysage, rendre le sacrifice presque... sympathique. Autrement dit, contribuer à ce grand objectif : préparer les esprits au devoir de sacrifier nos enfants.

Cerise sur le gâteau : diplomates et militaires entonnèrent à l'unisson l'hymne à la dissuasion nucléaire. La bombe atomique comme ultime garantie de la paix ! Menacer d'anéantir la planète entière, voilà donc la grande leçon de pacifisme du jour. Et pour finir, place à la promotion des fameuses CDSG (classes de défense et de sécurité globales), vitrines du rapprochement École-Armée, le tout emballé dans le jargon à la mode : « résilience », « citoyenneté ». On connaît la chanson.

Plusieurs enseignants sont repartis avec l'amère impression d'avoir été gentiment dupés. On nous avait promis la paix ; on nous a servi la guerre, en uniforme, maquillée en « démarche pédagogique ».

Une belle démonstration, au fond, de ce que l'Éducation nationale semble attendre désormais de nous : former des jeunes respectueux de l'uniforme et prêts à applaudir le sacrifice quand viendra l'heure.

Un enseignant



Un prisonnier kanak, mort oublié dans sa cellule

Un jeune Kanak, déporté depuis la Nouvelle-Calédonie dans une prison de Bourgogne après les révoltes de 2024, est mort de tuberculose le 6 février, seul dans sa cellule, sans jamais avoir été soigné.

Le 13 mai 2024, lorsque la révolte contre le colonialisme du gouvernement français éclata à Nouméa, elle s'est étendue jusqu'au Camp Est, une prison particulièrement insalubre et surpeuplée, où elle fut brutalement réprimée. Depuis cette date, quelque 90 Kanaks ont été emprisonnés en métropole, à 17 000 kilomètres de chez eux. Frédéric Grochain, détenu à cause de menus larcins, n'avait rien à voir avec cet événement, mais il fallait faire de la place.

Il fut donc embarqué avec les autres, sans même que sa famille soit prévenue.

Dans la prison de Varennes-le-Grand où il a été alors interné, il est resté huit mois sans voir personne, et ensuite, durant onze mois, il n'a reçu que quatre visites, celles de son avocat. Il ne pouvait même pas téléphoner à sa famille, le coût d'une communication à l'international étant trop cher pour lui. Quant au suivi sanitaire dont il aurait eu besoin, l'administration

pénitentiaire tout comme l'agence régionale de santé (ARS) se réfugient derrière le « secret médical » pour ne pas reconnaître leur négligence mortelle.

Dans ce qu'il reste des miettes de son empire colonial, l'État français continue à exercer la même violence et le même mépris envers les peuples qu'il avait conquis. Pendant des siècles, les colonialistes les ont traités en esclaves dont la vie ne comptait pas, enfermant voire assassinant quiconque osait relever la tête. Plus de soixante ans après la décolonisation, les autorités françaises sont dans la continuité de cette politique.

Marianne Lamiral

Hôpitaux : encore plus chers pour les malades

En mars, le forfait que versent les malades hospitalisés va passer de 20 à 23 euros par jour. Faire payer toujours plus les patients pour des soins qui ne cessent de se dégrader, telle est la politique du gouvernement.

Cette mesure n'est pas la seule. La contribution des malades hospitalisés en psychiatrie va passer de 15 à 17 euros. Le forfait à déboursier par les malades passés aux Urgences sans être hospitalisés se montera à 23 euros au lieu de 19 aujourd'hui. La « participation forfaitaire » à verser pour les soins coûteux, notamment ceux dépassant 120 euros, passera, au premier avril, de 24 à 32 euros.

Ces augmentations seront certes prises en charge par les complémentaires santé, auxquelles est affiliée la grande majorité de la population. Mais au bout du compte ce sont quand même les malades et tous

les assurés qui payeront, puisque les assurances et les mutuelles en prendront argument pour augmenter leurs tarifs. Ces hausses ont été de 6 % en 2025 après 8,1 % en 2024. Et les trois millions de personnes qui ne sont pas affiliées à une complémentaire devront payer plein pot.

Les personnes âgées et les malades chroniques subiront de plein fouet ces mesures gouvernementales. Ceux qui ont des complémentaires verront leurs primes augmenter encore plus que les autres, vu qu'ils ont une plus forte probabilité d'être hospitalisés, et qu'ils sont moins que les jeunes couverts par des

contrats plus favorables négociés au niveau des entreprises. Et de manière générale, c'est sur les familles les plus pauvres que cette hausse des dépenses de santé pèse le plus.

Le gouvernement entend économiser ainsi entre 400 et 450 millions d'euros pour rééquilibrer le budget de la Sécurité sociale. Mais s'il y a un

trou à boucher, ceux qui le creusent ne sont pas les malades, mais tous ceux qui profitent du système de santé pour arrondir leurs profits : trusts pharmaceutiques, grands laboratoires, cliniques privées. C'est dans leurs coffres-forts qu'il faut aller chercher l'argent, et non dans la poche des malades.

Daniel Mescla



Dans les bulletins Lutte ouvrière

Et bientôt les hôlympiques ?

Pourquoi regarder les Jeux Olympiques à la télé, quand on peut les vivre en direct ? Au programme : patinage artistique pour glisser d'un service à l'autre, slalom entre les brancards aux Urgences, natation synchronisée au milieu des tubes d'analyses... La différence, c'est que nous, nous ne voulons pas de médailles, mais des meilleurs salaires et de l'embauche !

Hôpital La Pitié Salpêtrière

Pourquoi se priver

Il a été dit récemment en brief à La Chapelle que si des journalistes abordaient les facteurs sur leur tournée ou à la sortie du bureau ils ne devaient surtout pas répondre et devaient refuser de se laisser filmer. Ou pour le moins en informer la direction. Aurait-elle peur que nous fassions savoir à l'extérieur que les suppressions d'emplois qu'elle veut continuer de faire sur notre dos se feront aussi aux dépens de la population ?

La Poste Paris-Berne

Urgences : la lutte continue

Samedi 14 février, nous avons manifesté en ville à l'appel des grévistes des Urgences. La direction a refermé les dix lits qu'elle avait ouverts sous la pression de notre mouvement. Elle a refusé d'embaucher un aide-soignant de plus par équipe.

Nous avons donc tout intérêt à rechercher le soutien de la population : il y a eu déjà trop de victimes de cette politique d'austérité.

Hôpital Angers

Une sanction révoltante

À la suite de l'incident grave aux presses, qui résulte essentiellement d'un problème technique, le pontier a été sanctionné par dix jours de mise à pied.

Une façon pour la direction de se dédouaner de ses responsabilités, et de s'en laver les mains. Révoltant !

Stellantis Ferrage-Emboutissage-Sochaux

Retraites complémentaires : hold-up patronal

La caisse de retraites complémentaires des salariés du privé Agirc-Arrco, a refusé en octobre toute augmentation des pensions qu'elle verse à 14 millions de travailleurs. Il y a là un vol pur et simple sous la dictée du patronat.

Déjà en 2023, le patronat avait, dans cet organisme prétendument paritaire,

imposé que la revalorisation des pensions soit inférieure de 0,4 % à l'inflation, jusqu'en 2027. Mais en octobre 2025, prétextant le gel de quelques mois de la réforme des retraites, il avait carrément imposé un gel total des pensions complémentaires, en clair la baisse du pouvoir d'achat des retraités du privé. De leur côté

les retraites de base du régime général n'ont connu qu'une hausse de 0,9 %.

Les prochaines revalorisations ne sont programmées qu'en novembre 2026. Début février, aux organisations syndicales qui réclamaient une revalorisation anticipée et un rattrapage des pensions, Patrick Martin, à la tête du Medef, a

refusé toute augmentation en cours d'année et tout effet rétroactif. Il leur a simplement proposé une anticipation... des discussions.

L'Agirc-Arrco annonçait un bénéfice net de 4,6 milliards d'euros en mars 2025. Ses caisses sont pleines, contrairement au porte-monnaie des retraités.

Christian Bernac

Profits en hausse : salaires en baisse

Plusieurs études ont épluché le résultat des négociations annuelles obligatoires (NAO) qui se sont menées depuis le début de l'année dans les grandes entreprises. Elles confirment l'offensive du patronat pour imposer que les hausses des salaires soient nulles ou bien inférieures à l'inflation.

Selon l'étude du cabinet Alpha, la part des accords ne prévoyant aucune augmentation salariale est passée de 33 % en 2025 à 45 % cette année. C'est le cas par exemple pour les banques comme la Société

générale ou BNP Paribas, alors même qu'elles affichent des profits record : 6 milliards d'euros pour la Société générale et 12,2 milliards pour la BNP en 2025. Le Crédit agricole, lui, affiche 8,75 milliards de bénéfices, et a octroyé en tout et pour tout 0,5 % d'augmentation générale des salaires.

Même lorsqu'on insère dans le calcul de la masse salariale diverses primes et mesures individuelles, le journal *Les Échos* peut résumer pudiquement les résultats sous le titre : « Hausse des salaires : le

coup de frein se confirme ». C'est en réalité une baisse du pouvoir d'achat qui s'accroît partout car, en face, les prix continuent d'augmenter. Ainsi, selon l'Insee, l'indice des prix de l'alimentation a augmenté de 23 % depuis 2021, bien au-dessus de l'augmentation des salaires.

Pour accroître son taux de profit le patronat mène la guerre aux travailleurs. À eux qui créent toutes les richesses d'imposer des salaires décents et leur indexation sur le coût de la vie.

C. B.



Renault : sans les travailleurs, pas de voitures, pas de profit

Jeudi 19 février, le directeur général de Renault communiquait les résultats financiers de 2025, présentant un bénéfice net de 715 millions.

Bien qu'ayant dû officiellement « recomptabiliser » la participation du groupe dans son ex-partenaire Nissan, ce qui ternit un peu le résultat, le directeur général était satisfait. Il a souligné un flux de trésorerie de 1,5 milliard d'euros et un montant de liquidités de 7,4 milliards, « historiquement élevé », selon lui. Les principaux actionnaires vont se partager 697 millions d'euros.

Du côté des travailleurs, il n'y a aucun motif de satisfaction. C'est plutôt l'écœurement et le mécontentement

qui dominant. En effet, la direction a annoncé une augmentation générale de salaire de 1 %, et une augmentation individuelle de 0,9 %. Elle tente de faire passer ces très faibles augmentations avec la prime d'intéressement, qui se montera à 3 000 ou 4 000 euros.

Le mécontentement s'est d'ailleurs exprimé à l'usine de Flins où, sur les deux équipes, jeudi 19 et vendredi 20 février, 280 travailleurs ont cessé le travail pendant une heure. Un petit rassemblement s'est tenu au Technocentre de

Guyancourt. Tous ont dénoncé les conditions de travail qui se dégradent, les suppressions de postes qui génèrent des charges de travail supplémentaires, les périodes de chômage qui alternent avec des samedis travaillés, les salaires qui ne suivent pas le coût réel des prix, et pour couronner le tout, les pressions des chefs.

Comme le disait un travailleur : « Renault fait du plus plus, et les camarades reçoivent du moins moins ». Pourtant il n'y a pas de fatalité, les travailleurs qui produisent tout sont en droit de s'organiser pour exiger leur dû.

Correspondant LO

L'usine du Mans à l'heure des drones

Les 2000 travailleurs de Renault Le Mans, qui produisent les châssis pour les différents modèles de la marque, ont appris mi-janvier par les médias que l'usine avait été choisie par Renault pour monter des drones militaires en partenariat avec le fabricant Turgis-Gaillard.

Il s'agira de drones de grande taille, jusqu'à 10 mètres d'envergure. La production devrait commencer en juin avec l'objectif d'atteindre 600 drones par mois. Elle se fera au « JJ », dans un bâtiment qui, au fil des années et des réductions d'effectifs, est aujourd'hui quasiment vide. Une soixantaine de travailleurs en équipes 2 x 8 y seront affectés dans un premier temps, isolés du reste des travailleurs car le JJ sera coupé du reste de l'usine.

À l'usine, la surprise a été grande. Les travailleurs ont appris le projet par la presse, par une fuite visiblement car, la veille encore, dans les grandes réunions annuelles qu'elle organise avec tout le personnel, la direction n'en avait pas dit un seul mot. Cette annonce a particulièrement choqué celles et ceux qui pensent qu'ils n'ont pas signé chez Renault pour fabriquer des engins de guerre. La direction a bien dû finir par communiquer. Pour faire passer sa décision, elle utilise dans son site Média l'argument selon lequel

« dans le cas où le drone serait équipé de charges militaires, cette étape interviendrait une fois le drone livré par Renault Group, qui ne sera responsable que de la fabrication de l'aéronef ». Bref, si ses drones tuent, ce ne sera pas elle la responsable mais son partenaire ou le futur client !

La direction a également convoqué un CSE extraordinaire pour consulter les syndicats. Tous ont voté pour, avec enthousiasme, au nom de l'emploi et de la reconnaissance de l'image de l'usine. Seule la CGT s'est abstenue. Elle avait pourtant pris position contre, mais n'a pas été jusqu'au bout de son opposition au prétexte de l'avis des syndiqués. La direction avait annoncé auparavant que les postes pour le montage des drones ne seront remplis qu'au volontariat.

La direction fait ainsi mine de demander un avis alors que c'est elle qui décide de tout. Depuis quand les travailleurs, avec ou sans les syndicats, décident-ils de la production ? Et dans cette période de développement de l'économie de guerre et



THOMAS BRÉGARDIS OUEST-FRANCE

de montée du militarisme, il est d'autant plus évident que l'avis des travailleurs ne comptera pas.

De plus, le fait que les postes soient au volontariat ne change rien, car ce sont tous les travailleurs de Renault et d'ailleurs qui demain seront peut-être touchés par la guerre. Si l'économie devient une économie de guerre, cela n'impliquera pas seulement ceux qui fabriqueront directement des drones. Et puis, comme le disent certains : « Maintenant, l'usine est devenue une cible en cas de conflit. » Et même si ce n'est pas l'usine elle-même qui sera touchée, ce seront leurs enfants qui seront envoyés au front, ce seront des journées de travail de 12 heures, la militarisation de la production, les pénuries et les problèmes de ravitaillement. Ce seront des sacrifices pour les classes populaires et des profits assurés pour les marchands de canons !

Correspondant LO



NPAR

Cenexi – Fontenay-sous-Bois : huit jours de grève

Cenexi est une entreprise de la pharmacie, propriété d'un groupe mondial, Gland Pharma, détenu par le fonds d'investissement Fosun.

Vendredi 13 février, plusieurs dizaines de travailleurs du site de Fontenay-sous-Bois, qui en compte 600, ont décidé de se mettre en grève.

Leur décision fait suite à la provocation de la direction qui ne proposait, en guise d'augmentation générale, que 30 euros brut pour les ouvriers, 20 euros brut pour les techniciens et rien du tout pour les cadres.

Depuis, chaque jour, les grévistes décident en assemblée générale de la poursuite du mouvement et de la stratégie à adopter. Ils ont fixé ensemble leurs revendications : une augmentation générale de 100 euros net, le paiement des heures de grève et de meilleures conditions de travail. En 2025, il y a eu en effet 27 accidents de travail sur le site, et déjà six depuis le début

de l'année 2026. Comme le disent bien des travailleurs de Cenexi, ils travaillent en mode dégradé, faute d'effectifs.

La direction, de son côté, mène une guerre d'usure, annonçant même non seulement qu'elle ne paiera pas les heures de grève, mais en plus, qu'elle les déduira en une fois de la paye mensuelle. Les grévistes savent qu'elle veut les démoraliser. Face à cela, ils ont conscience que leur force est de rester unis. Ils ont le souci de s'adresser aux autres travailleurs de l'entreprise afin de les convaincre de les rejoindre.

Lundi 23 février, ils ont décidé qu'à compter du lendemain, ils appelleraient tout le monde à faire une heure de grève aux changements d'équipe. La bataille continue !

Correspondant LO

À La Poste

La direction mérite un vent

Alors que le département était en vigilance rouge pluie et vents, la direction, au sec et au chaud, n'a pas hésité à envoyer tous les facteurs faire leur tournée comme si de rien n'était.

On s'en souviendra quand les chefs nous

joueront leur pipeau sur la qualité de vie au travail.

La direction nie Nils

Avec la tempête, des collègues n'ont pas pu venir au travail. La solution de la direction : leur prendre des jours de congé.

Au voleur !

Bulletin du centre financier La Poste Méridack (Bordeaux)

Safran : la guerre est leur business

Sur le site Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, où sont conçus et assemblés les moteurs du Rafale ainsi que des moteurs d'avions civils, la direction a présenté début février son « Bilan et perspectives » annuel devant les salariés.

Des directeurs du secteur militaire ont profité de ce bilan pour asséner tout sourire une leçon de politique capitaliste. Plantés devant un écran géant montrant des articles et des photos de presse – drone abattu en Ukraine, affrontement aérien récent entre l'Inde et le Pakistan, bombardement américain en Iran, etc., ils

ont commencé par faire l'éloge de la manœuvrabilité du Rafale dans le contexte indo-pakistanaï.

Ils ont ensuite voulu expliquer qu'il serait vital pour l'Europe, mais surtout pour la France, de faire jeu égal dans la course à la guerre sous peine des pires conséquences. C'est ce qu'ils ont appelé « souveraineté ».

Ils ont ainsi justifié les guerres de pillage des puissances impérialistes en évoquant « le contrôle des ressources énergétiques et des approvisionnements en terres rares ». Puis ils ont parlé de la nécessité de « se défendre efficacement sans dépendre d'un tiers », c'est-à-dire avec du militaire « made in France », voire made in Safran bien sûr.

Autant le marché français des moteurs d'avions militaires est « captif » comme ils disent, c'est-à-dire que Safran n'a pas de



Montage des moteurs d'avion à Safran Villaroche.

concurrent dans la fourniture de matériel à l'État, autant il faudrait selon eux se réjouir que l'Inde commande des Rafale plutôt que des avions américains ; sans parler de la perspective de fabriquer des moteurs de drones, dont la guerre en Ukraine

a montré qu'il y avait tout un marché à développer. Si Safran a réalisé en 2025 la majorité de ses 5 milliards de profits dans le civil, les dirigeants du groupe voient dans la marche à la guerre ses profits de demain.

Correspondant LO

TISSE – centre Essonne : grève des conducteurs

Après deux jours de paralysie totale des bus de l'agglomération d'Évry et de 20 communes alentour dans l'Essonne, et malgré la levée des piquets, la circulation est restée perturbée les deux jours suivants par une grève de conducteurs du dépôt de Corbeil-Essonnes.

Dans une ambiance tendue depuis plusieurs mois par les changements d'organisation des lignes, du matériel et du management, les sujets de mécontentement ne manquent pas. Le principal est la mise en application de la nouvelle convention applicable en avril, qui ferait

baisser le salaire de base de certains conducteurs, et celle de primes du dimanche par exemple, une façon pour les patrons de la TISSE, filiale locale de Keolis, d'augmenter ses bénéfices.

Celle-ci s'attaque aussi individuellement aux plus anciens conducteurs en en

licenciant trois dans les dernières semaines, avec une série de sanctions et de reproches infondés. Et rien n'est fait pour arranger les problèmes de tous les jours, les retards dus au trafic, et donc les suppressions de pauses, ou les pannes de bus au bout du rouleau ; certains véhicules ont plus de 700 000 km au compteur ! Tous ces problèmes dégradent le service rendu aux usagers dont la direction se moque, estimant « n'avoir à satisfaire que son seul client,... Île-de-France



Mobilité », autrement dit la Région, donneuse d'ordre.

Alors, quand le maire d'Évry Courcouronnes s'en prend aux grévistes en les appelant « à la

responsabilité », il se place au côté de la direction de TISSE, et pas de celui des usagers qu'il prétend défendre !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Un·e cm n·s te (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Migrants : l'UE dans les pas de Trump

Le Parlement européen a voté, le 10 février, un nouveau durcissement de sa politique migratoire prévoyant notamment le transfert de la « gestion » des demandeurs d'asile dans des pays hors Union européenne (UE).

Cette formule signifie qu'il sera possible de procéder au tri des réfugiés et à leur expulsion dans des centres situés dans des États non membres de l'UE. C'est déjà ce que l'État italien tente de faire en Albanie. Le gouvernement de Meloni a en effet construit deux centres de rétention, en activité depuis octobre 2024. L'un sert à ficher et trier les migrants arrivés sur les côtes italiennes et l'autre sert d'antichambre aux expulsions. Le droit européen jusqu'alors en vigueur a permis à des magistrats

italiens de ralentir les transferts vers ces centres. La nouvelle réforme va donc lever ces obstacles juridiques.

Cette politique rappelle les expulsions organisées par Trump vers les prisons du Salvador. Mais, en Europe comme aux États-Unis, l'objectif n'est pas nécessairement d'expulser davantage. Le patronat a en effet absolument besoin des travailleurs immigrés. Pour satisfaire ses exigences, le gouvernement Meloni, tout d'extrême droite qu'il soit, a dû accorder plus de titres de séjour que les

gouvernements précédents. Cette politique de traque vise aussi à maintenir les travailleurs immigrés dans la peur et à les empêcher de revendiquer de meilleurs salaires et des droits face à leur employeur.

La réforme votée au Parlement européen a élargi la liste de pays où les demandeurs d'asile peuvent être renvoyés car ils sont considérés comme « sûrs ». Parmi ceux-ci, on trouve maintenant l'Égypte, la Tunisie ou l'Inde. Si la liste a changé, les arrestations arbitraires, les conditions de détention, les mauvais traitements continuent d'être très fréquents. Cela signifie seulement que les dirigeants de l'UE acceptent de fermer les yeux sur cette réalité.

D'une façon plus discrète



Centre de rétention de migrants transférés par l'Italie, à Gjadër en Albanie.

que Trump, les gouvernements des pays de l'UE ne cessent de s'attaquer au droit d'asile et à l'accueil

des réfugiés, jusqu'à les réduire à des formules vidées de contenu.

Thomas Baumer

Bourse : gouffre à capitaux

L'indice de la Bourse de Paris, le CAC 40, a encore battu un record historique, en dépassant largement 8 500 points. Mais bien d'autres Bourses mondiales sont dans le même état d'euphorie.

On pourrait penser qu'il s'agit d'une preuve de la vitalité de l'économie capitaliste, mais c'est tout le contraire. Comment la Bourse peut-elle être aussi flamboyante alors que le nombre de faillites d'entreprises ne cesse d'augmenter, que l'État est de plus en plus endetté et que la majorité de la population vit de plus en plus mal ? La réponse est simple. La Bourse est le royaume des plus grandes entreprises du pays et elles raflent tout : les parts de marché, les aides étatiques, les marges faites grâce à la hausse des prix. Leur richesse, c'est-à-dire celle de

leurs actionnaires, s'accroît au détriment de toute la société.

Dans ce système, la finance joue le rôle de rabat-teuse des capitaux disponibles à la recherche de placements lucratifs. Cet afflux des capitaux vers les actions des entreprises cotées en Bourse fait presque mécaniquement monter leur cours. Aucune richesse réelle n'est ainsi créée. Mais cela permet à certains d'accumuler des fortunes en un clin d'œil, par la spéculation, en achetant des actions à un prix et en les revendant à un prix supérieur.

Si tout cela n'est pas une preuve de la domination et du parasitisme de ces grands groupes et de leurs propriétaires sur l'ensemble de la société, que faudrait-il d'autre ?

P. R.

Ruptures conventionnelles : le patronat à l'offensive

Lors des négociations sur l'assurance chômage entre syndicats et représentants du patronat, ces derniers ont proposé à nouveau de durcir les conditions d'indemnisation en cas de rupture conventionnelle.

Les ruptures conventionnelles, instaurées sous Fillon en 2008, sont bien plus favorables au patronat que les licenciements. Ce système permet en fait de licencier plus facilement et à moindre coût.

Aujourd'hui, l'État cherche tous les moyens pour réaliser des

économies au détriment des travailleurs, et en particulier de ceux privés d'emploi. Le gouvernement a fixé l'objectif d'obtenir 400 millions d'euros d'économies aux négociateurs d'une nouvelle réforme de l'assurance chômage. Les représentants patronaux ont sauté sur l'occasion pour aller

encore plus loin. Dans leur projet de réforme, la durée maximale d'indemnisation chômage, après une rupture conventionnelle, passerait de 18 mois à 15 mois pour les travailleurs de moins de 55 ans, et de 27 mois à 20,5 mois pour la tranche la plus âgée. De plus, pour les travailleurs dont le salaire brut avant la rupture dépasse 2 000 euros, les représentants patronaux souhaitent réduire l'allocation chômage de 30 % à partir du septième mois d'indemnisation. Selon l'Unedic, cette dernière mesure rapporterait, à elle seule, 30 millions d'euros la première année, et plus de 500 millions au bout de trois ou quatre ans.

Le projet patronal est dans la droite ligne de la série de réformes qui, depuis des années, ne cessent de réduire les conditions d'indemnisation en cas de perte d'emploi. Il s'agit aussi, pour le patronat, d'exercer une pression sur l'ensemble des salariés afin qu'ils acceptent des conditions de travail et des salaires toujours plus dégradés par peur du chômage et de la misère.

T. B.



Lisez Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 253 (février 2026)

- À Minneapolis, la mobilisation fait reculer Trump
- Les élections municipales
- États-Unis – Europe : rivalités impérialistes
- Le gouvernement Meloni
- Guerre économique dans l'industrie chimique
- Marx, Engels et l'Irlande



Prix : 3 euros – envoi contre cinq timbres.